



ivresse voie publique

Par **Nicoflo53**, le **09/11/2024** à **07:47**

bonjour hier au restaurant avec un ami j ai perdu connaissance car alcoolisée mon ami a appelé les pompiers , le choix police ou hopital , j ai signé une décharge , quels sont les suites?cdt merci

Par **Marck.ESP**, le **09/11/2024** à **17:29**

Bonjour et bienvenue

En signant une décharge, vous avez probablement accepté de ne pas être transporté à l'hôpital ou de ne pas recevoir de soins médicaux. Cela peut avoir des conséquences sur votre santé, mais pas juridiquement.

Vous pourriez vous attendre à de possibles conséquences légales si des infractions ont été commises ou si une plainte avait été déposée, mais ce n'est pas le cas.

Concernant les pompiers, certaines collectivités peuvent avoir des règles spécifiques concernant les frais d'intervention, mais cela reste rare.